



NOM et prénom : LOCICERO Sandra

AGREMENT en matière :

- Familiale

Date de prestation de serment : 18.09.2002

Lieu d'exercice de la médiation : Rue de la Halette 131 à 4131 Jemeppe Sur Meuse + Rue Mabiets 8/b à 4530 Villers-le-Bouillet

Contact par :

- Gsm :0496/373.926
- E-mail : s.locicero@avocat.be

Site internet : <http://www.locicero-avocat.be>

Honoraires : 80 €/H

Informations complémentaires diverses :

→ Origine de votre intérêt pour la médiation ?

Dès 2005, l'exercice de ma profession d'avocat en matière familiale m'a poussée à entamer la formation à la médiation familiale. Il m'apparaissait en effet que la solution judiciaire ne permettait pas toujours aux parties de continuer une vie paisible centrée sur l'intérêt de leurs enfants.

→ Quelles qualités pensez-vous mettre en œuvre dans l'exercice de vos activités ?
Une capacité d'écoute active pour déterminer les besoins des parties en présence, une empathie, un partage des connaissances, de la rigueur.

→ Ce qui vous définit comme médiateur ? la bienveillance

→ Que signifie pour vous « réussite » ou « échec » d'une médiation ?

« Le succès n'est pas final, l'échec n'est pas fatal, c'est le courage de continuer qui compte » (Winston Churchill).

Une médiation peut être réussie même si elle n'aboutit pas à un accord complet homologué. Il suffit juste que les parties se rendent compte que discuter est encore possible tout comme trouver eux même une solution qui répond à leur dynamique familiale.

La médiation est un échec si l'accord dégagé ne vient pas d'un travail des parties elle-même mais de la force de persuasion d'une seule des parties, du médiateur ou d'autres tiers.

Sandra LOCICERO